



## RENTREE SCOLAIRE

2007

**FACILITES  
d' HORAIRES**

Circulaire Fonction Publique du 02/08/2007.

« EXTRAITS »

**Objet :** Facilités d'horaires accordées aux pères ou mères de famille fonctionnaires et employés des services publics à l'occasion de la rentrée scolaire 2007.

...des facilités d'horaires seront accordées aux pères ou mères de famille ainsi qu'aux personnes ayant, seules, la charge d'un ou plusieurs enfants, à condition qu'ils soient fonctionnaires ou agents de l'Etat ou de ses établissements publics et que le ou les enfants soient inscrits ou doivent s'inscrire dans un établissement d'enseignement préélémentaire ou élémentaire. Cette faculté est également ouverte pour les entrées en sixième.

...ces facilités d'horaires n'ont pas la nature d'autorisation d'absence mais celle d'un aménagement d'horaire...

... elles peuvent faire l'objet d'une récupération en heures, sur décision du chef de service concerné...

...Ces facilités seront accordées aux dates suivantes :

- le mardi 07 août en Polynésie française ;
- le mardi 21 août à La Réunion ;
- le jeudi 23 août à Mayotte ;
- le mardi 04 septembre en France métropolitaine, en Corse, en Guadeloupe et en Guyane ;
- le mardi 04 septembre pour les élèves du second degré et le jeudi 6 septembre pour les élèves du premier degré en Martinique ;
- le mardi 11 septembre à Saint Pierre et Miquelon...

...Dans le cadre d'expérience relatives à l'aménagement du temps scolaire (semaine dite « des quatre jours » ou semaine comportant trois après-midi non scolarisées), la date de la rentrée peut se trouver avancée dans certains établissements. Des facilités d'horaires seront, dans ce cas, accordées à cette date...

...l'octroi de ces facilités d'horaires reste subordonné au bon fonctionnement des services...

BN, le 07/08/07.